

Les Maladies environnementales : une seule et même maladie ?

2026-04-12 21:14:59

Maladies environnementales : une seule et même maladie ?

D'autres pathologies présentent un ensemble de symptômes qui se rapprochent de ceux énoncés précédemment, en lien avec un environnement perturbé et pour lesquelles une origine toxique ou virale est questionnée.

Citons notamment :

- Le syndrome de fatigue chronique / Encéphalomyélite myalgique (SFC/EM) ;
- La myofasciite à macrophages, en lien avec l'hydroxyde d'aluminium, utilisé comme adjuvant de nombreux vaccins et dont la symptomatologie se confond avec celle du SFC/EM ;
- La fibromyalgie, ou forme de douleur chronique diffuse¹
- Le syndrome de la guerre du Golfe ;
- Le syndrome du bâtiment malsain (Sick Building Syndrome) ;
- L'intoxication au mercure dentaire.

Il existe une comorbidité très importante entre les maladies environnementales, au point qu'elles sont souvent confondues et qu'**elles évoquent un Syndrome général d'adaptation**. Plusieurs mécanismes potentiels et hypothèses physiopathologiques, non mutuellement exclusives, mettent en lumière des processus² et ³ qui pourraient les relier entre elles :

- Altération des systèmes endogènes de modulation de la douleur ;
- Sensibilisation centrale ;
- Anomalies de la réponse aux différents stress ;
- Anomalies périphériques (muscles, fibres nerveuses périphériques, organes et cellules sensoriels) ;
- Processus inflammatoires, auto-immuns, cyto et génotoxicité ;
- Capacité réduite pour se détoxifier et/ou réparer les dommages à l'ADN ;

- Stress oxydatif chronique ;
- Perturbations de la chronobiologie ;
- Effet cocktail...

Il serait nécessaire d'approfondir en terme de recherche clinique, notamment pour distinguer les susceptibilités individuelles et établir le rôle des facteurs environnementaux exogènes.

Les Maladies environnementales : Des défis à relever pour la société

Les maladies environnementales toucheraient **a minima 5 % de la population**⁴ et tous les signaux indiquent que cette prévalence va en augmentant. Dans les cas les plus graves, ces malades perdent leur autonomie et voient leur vie brisée, tant sur le plan professionnel, social, que familial. La douleur ou l'évitement de l'agent pathogène (comme les parfums ou les ondes de la téléphonie mobile) entravent très sérieusement la possibilité d'une rencontre avec autrui, de même qu'ils rendent délicate, voire impossible, l'insertion du patient dans un parcours de santé sécurisé.

Les médecins, confrontés quotidiennement à des patients présentant des symptômes invalidants mais inexplicables, restent démunis et sans solution de prise en charge adéquate. Pourtant, il existe des pistes, appliquées par certains thérapeutes, pour le diagnostic, la prise en charge et la prévention, par exemple pour l'EHS⁵ ou la MCS⁶ et les patients détiennent en partie une connaissance de leur condition, utile à une meilleure prise en charge⁷ ou ⁸.

La réalité de l'hypersensibilité aux produits chimiques (MCS) ou aux champs électromagnétiques (EHS), est désormais reconnue à différents titres :

- **Médicalement, par des médecins expertisant ou prenant en charge des patients hypersensibles ;**
- **Par voie judiciaire**, comme par exemple, les salariés de Triskalia devenus MCS suite à leur surexposition aux pesticides ou encore au travers de la décision définitive début 2021 de reconnaissance en accident du travail d'un malaise d'un salarié EHS travaillant pour un opérateur de télécommunications ;
- Certaines Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ont pu **reconnaître des situations de handicap induit**, par l'attribution d'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) pour assurer un minimum de ressources aux personnes dans l'incapacité de travailler et par des Reconnaissances de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), pour faciliter l'aménagement du poste de travail pour les personnes pouvant être maintenues dans l'emploi.

L'émergence de ces maladies environnementales chroniques pose des défis nouveaux à notre société, dans un contexte de déploiement généralisé de ces technologies et d'omniprésence des composés chimiques :

- défis en ce qui concerne le respect des droits humains et environnementaux tels que définis par notre Constitution ;

- défis en ce qui concerne le coût humain : les répercussions sur le système de solidarité nationale ne peuvent être négligées : errance médicale, disqualification scolaire et professionnelle, exclusion sociale, voire suicides... et apparition continue de nouveaux cas, notamment chez une population jeune.
-

- 1. Expertise collective INSERM 2020 : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/fibromyalgie>
 - 2. Cf notamment Expertise collective INSERM 2020 sur la fibromyalgie
 - 3. rapport ANSES 2018 sur l'EHS - <https://www.priartem.fr/documents/science/anses/anses-18-rapport-ehs.pdf>
 - 4. Verhaak PF, Meijer SA, Visser AP, Wolters G. Persistent presentation of medically unexplained symptoms in general practice. Fam Pract. 2006 Aug;23(4):414-20 - <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/16632487/>
 - 5. [Les lignes directrices 2016 de l'EUROPAEM](#)
 - 6. [Consensus italien de 2016](#)
 - 7. Par ex. Hagström 2013 - https://wiki.priartem.fr/lib/exe/fetch.php/science:etudes_ehs:etude_hagstrom_2013_ehs_finlande.pdf
 - 8. Winograd 2021 - <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33592197/>
-

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026